

Cette présente lettre d'informations concerne les politiques adoptées par Mediadata (ci-dessous « nous ») en matière de protection des Données individuelles; précisément sur la collecte et le traitement des Données personnelles des Journalistes. Cette lettre a été rédigée conformément à l'article 14 du règlement UE 2016/679 et par Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite "la loi Informatique et Libertés et par Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et d'avoir clairement indiqué que les Licenciés sont destinataires des données et que l'accès à la Base de données vise à envoyer des communications relatives aux communiqués de presse et à l'article 13 du décret législatif italien 196/2003.

Nous convenons que les Journalistes sont les professionnels de l'information : Journalistes, éditeurs, équipe de rédaction, blogueurs, commentateurs sur les réseaux sociaux, rédacteurs experts et toutes personnes travaillant dans le secteur des médias.

Le Responsable du traitement des Données, Mediadata s.r.l, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Via Compagnoni, 30, 20129 Milano, agit en qualité de Responsable en vue des finalités offertes par MEDIADDRESS (www.mediaddress.com). Cité « Le Responsable ».

MEDIADDRESS est une banque de données de médias et de Journalistes . La banque de données a été créée il y a plus de 26 ans et a eu durant toutes ces années plus de 3 000 bureaux de presse abonnés ainsi que plus de 6 000 Journalistes inscrits. MEDIADDRESS offre les normes les plus élevées de sécurité et garantit le respect total des principes de transparence, d'exactitude, de proportionnalité et de responsabilisation, prévus par la législation sur la protection des Données RGPD. MEDIADDRESS a mis en place les moyens techniques nécessaires à sa réalisation ainsi qu'une organisation adéquate. Nos procédures font l'objet de contrôles continus afin de répondre aux exigences de la certification UNI EN ISO 9001 : 2008. MEDIADDRESS a été créée afin de mieux cibler le flux d'informations entre bureaux de presse et Journaliste.

1. Données personnelles

Les Données personnelles des Journalistes traitées sont des Données communes (nom de famille, prénom, nom du média, fonction occupée dans la rédaction, les domaines de compétences et intérêts, arguments/services actuels, l'adresse électronique de rédaction du Journaliste, le numéro de téléphone direct au siège de la rédaction, les adresses des réseaux sociaux. (« Données des Journalistes »). S'il s'agit de Données non pertinentes et qui ne sont pas fondamentales à la réalisation des objectifs indiqués, elles ne seront pas prises en compte ; comme par exemple, les informations qui ne concernent pas directement la profession (numéro de portable, adresse électronique privée ou d'autres coordonnées), sauf si le Journaliste les a expressément fourni au moment de son inscription dans « l'Espace Journalistes ». Enfin, nous ne sélectionnons pas les informations appartenant aux catégories particulières indiquées dans l'article 9 du RGPD.

2. Finalités du traitement des données

Nous stockons et utilisons les Données des Journalistes dans les limites prévues par la législation sur la protection des Données personnelles et dans l'intérêt légitime de fournir biens et services à tierces personnes. Les Données des Journalistes sont traitées exclusivement dans le domaine lié à l'activité journalistique et aux médias en général. Les Données que nous utilisons sont absolument fondamentales pour la mise à disposition de nos services et répondent aux objectifs; avec l'accord préalable de l'autorisation fournie par les Journalistes à publier leurs Données.

Nos Utilisateurs (clients, définis dans le paragraphe 4 « Destinataires ») utilisent les Données des Journalistes, comprises dans nos produits et services, afin d'identifier les Journalistes plus pertinents avec lesquels ils peuvent instaurer un dialogue et gérer la réputation de la propre société, à travers la diffusion des propres communiqués, annonces, lancements de produits, ou bien de communications pertinentes, à propos de la collectivité, provenant des institutions et de l'administration publique.

En particulier, nous stockons et traitons les Données des Journalistes dans les buts suivants :

- Création, stockage et mise à jour des fiches des Journalistes,
- Fourniture de nos services, parmi eux : consultation de la base de Données par l'Utilisateur, création et exportation des listes extraites répondant aux critères de recherche sélectionnés par l'Utilisateur, envoi des communiqués de presse ;
- Pour répondre aux demandes des Journalistes à propos des produits et des services qui leur sont consacrés ;

Les mises à jour sont effectuées suivant un échéancier programmé et suivant ces trois moyens: (i) par la demande envoyée périodiquement aux rédactions de confirmer leurs Données , (ii) par les nouvelles provenant de la revue de presse nationale et internationale qui devront être confirmées par les rédactions, (iii) par le signalement de la rédaction ou des Journalistes.

Ces méthodes permettent de préserver la qualité des Données et de garantir l'exactitude et la mise à jour.

3. Source des Données et base juridique

Les Données peuvent être fournies directement par le Journaliste ou la rédaction avec laquelle le Journaliste travaille.

Deux intérêts légitimes constituent la base juridique : l'intérêt légitime de la rédaction à bénéficier d'un service d'optimisation du flux des communiqués de presse et l'intérêt légitime du Responsable à fournir un service à la hauteur des exigences du marché. Le service offert par MEDIADDRESS répond aussi à l'intérêt de la collectivité à recevoir une information complète et approfondie ; à l'intérêt des Utilisateurs à identifier rapidement le Journaliste et le média à qui envoyer le propre communiqué, dans le but de se faire publier. Conformément à la législation du

RGPD, le Responsable a procédé à une Évaluation des intérêts légitimes « Legitimate Interest Assessment » et à une évaluation de l'impact des Données personnelles. Cela prend en compte, entre autres paramètres, la nature professionnelle des Données des Journalistes, l'utilisation étroitement liée à l'activité journalistique et les bénéfices grâce à des Données exactes et contrôlées par le Journaliste.

4. Destinataires

Nous partageons les Données des Journalistes seulement selon les manières décrites dans cette lettre ou autrement selon celles requises et appliquées par la loi.

Nous partageons les Données des Journalistes avec nos Utilisateurs dans le cadre de la fourniture de nos produits et service, avec la garantie d'un accès sécurisé et limité dans le temps.

Les Données des Journalistes pourraient être partagées, selon les finalités indiquées au paragraphe 2, avec :

- a) Les bureaux de presse de sociétés privées, de l'administration publique, autorité administrative indépendante;
- b) les sociétés d'information, appartenant au Groupe Mediadata et pas seulement, qui fournissent aux rédactions et aux bureaux de presse dans le pays de l'Union Européenne des services semblables à ceux de MEDIADDRESS (les catégories des destinataires indiquées dans a) et b) sont définies « Utilisateurs »);
- c) les personnes autorisées par le Responsable, selon l'article 30 du Code et selon l'article 29 du RGPD, au traitement des Données des Journalistes nécessaire pour exercer l'activité étroitement liée à la fourniture de nos produits et de nos services. Ces personnes autorisées se sont engagées à respecter la confidentialité.
- d) les professionnels qualifiés responsables du traitement, conformément à l'article 29 du Code et à l'article 28 du RGPD, c'ad : (i) personnes, sociétés, ou cabinets de conseil professionnels qui exercent des activités d'assistance et de conseil légal au Responsable et aux équipes de l'information technology, (ii) aux équipes veillant à la maintenance des outils;
- e) les personnes, les collectivités ou les autorités qui ont l'obligation de fournir les données des Journalistes, en vertu de dispositions législatives ou des ordres provenant des autorités ;
- f) Des tierces personnes sous réserve de l'accord préalable éventuel des Journalistes.

Tous ces sujets sont définis « **Destinataires** ».

Dans les relations contractuelles avec les Destinataires, le Responsable s'engage à prendre les précautions nécessaires afin que les Données Personnelles soient traitées par les Destinataires dans le cadre des finalités du traitement indiquées ci-dessus et dans le respect du RGPD .

5. Durée de conversation des données

Les Données sont conservées pendant toute la période nécessaire à l'aboutissement des finalités du service indiquées ci-dessus. Les critères déterminant la période de conservation sont : (i) l'exactitude des Données, (ii) la fréquence de parution du média et (iii) si le Journaliste n'exerce plus son activité professionnelle.

6. Droit d'opposition

Puisque le traitement des Données des Journalistes est fondé sur l'intérêt légitime spécifique et sur l'équilibre entre le propre intérêt et la confidentialité de ses propres Données, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour quelque raison que ce soit, au traitement des Données à caractère personnel, en envoyant une demande écrite à l'adresse électronique suivante **privacy@mediaddress.eu**.

7. Autres droits de l'intéressé

La personne concernée a aussi le droit d'obtenir la confirmation que ses propres Données personnelles existent, d'accès auxdites Données, de savoir quelles Données ont été collectées, de rectification ou de suppression (Article 17 du RGPD), à la modification sous forme anonyme, à la limitation du traitement de ses Données, de recevoir les informations personnelles dans un format structuré, communément utilisé et lisible (Article 20 du RGPD).

Dans tous les cas, la personne concernée a le droit de déposer une plainte auprès d'un organisme de protection des Données ou auprès des autorités compétentes si elle estime que le traitement de ses propres Données est contraire à la législation de protection des Données personnelles en vigueur.

8. Contacts

Le Responsable du traitement peut être contacté à tout moment à l'adresse postale indiquée page 1 ou à l'adresse électronique suivante **privacy@mediaddress.eu** pour l'exercice des droits en question, cités dans ce texte, ou pour toutes autres questions et informations relatives au traitement des Données des journalistes.